



### Projet d'Unité 2017 – 2019

Unité scout St-Louis Citadelle Namur - NM007

*Le projet est proposé au Conseil d'Unité le 22 septembre 2017*

L'unité Saint-Louis propose depuis près de 80 ans une animation de qualité aux jeunes namurois. Un parcours complet de scoutisme est proposé aux filles comme aux garçons, de 6 à 18 ans, puis comme animateurs et routiers. Nous avons à cœur, en tant que staff d'unité, de soutenir les animateurs dans leur quotidien, et de veiller à la cohésion de l'unité, celle-ci étant plus que la juxtaposition des sections qui la composent, mais bien un tout, un petit monde perché au sommet de la citadelle, dans lequel chacun de ses membres peut se sentir bien, grandir en progressant de section en section dans la continuité et s'épanouir.

Nous allons tenter de décrire dans les lignes ci-dessous le projet que nous portons (nous, c'est-à-dire le staff d'unité et les staffs des sections), les balises que nous posons pour bien fonctionner. Nulle révolution, juste le souhait de prolonger la magie qui fait fonctionner notre groupe.

#### 1. A la base de notre projet : 3 maîtres-mots

---

Outre les valeurs du scoutisme portées par notre unité depuis longtemps (et qui sont universelles), nous aimerions faire un focus particulier sur 3 thèmes cette année, complétés par une valeur particulière par tranche d'âge (baladins, louveteaux, éclaireurs et pionniers) à identifier lors d'un prochain TU.

Les 3 thèmes d'unité sont 3 éléments sur lesquels nous aimerions réfléchir et faire réfléchir tout au long du mandat, mais également des thèmes que nous voudrions voir vivre au travers de notre manière d'envisager l'unité, de prendre des décisions organisationnelles ou en matière d'animation, dans nos relations les uns avec les autres :

- La **confiance** (entre le staff d'U et les staffs, les parents et les équipes, les animateurs et les animés... confiance qui permet de grandir, de porter des projets, de se dire les choses avant qu'elles ne deviennent des problèmes, de pouvoir discuter de tous les sujets sans tabou,...) ;



- La **cohésion** (veiller à ce que notre unité reste un ensemble cohérent, qui dépasse la somme des sections qui la composent. La cohésion se marque par le partage des pratiques d'animations (échanges vers une vision commune d'envisager l'animation et d'assurer la continuité du parcours à travers les âges) et par la coordination pratique (événements communs, un calendrier discuté en unité, ...), ou en tous cas la possibilité d'en débattre de manière constructive et transparente ;



- La **convivialité** (sans doute la manière la plus naturelle d'arriver à vivre les deux premiers thèmes ☺).



## 2. L'engagement de chacun

---



A côté des thèmes particuliers que nous souhaitons développer, restent les valeurs présentes depuis toujours, que nous souhaitons continuer à affirmer, en particulier l'investissement de chacun dans l'unité : **participer au mouvement scout, c'est prendre un engagement et des responsabilités.**

En tant qu'animateur encore plus :

- L'engagement de participer aux activités de l'Unité et du mouvement (réunions, CU, TU, formations, ...), de préparer pour le mieux ses activités (camp, réunion, WE,...) en leur donnant un sens conforme aux lois et valeurs scout.
- La responsabilité de prendre en charge l'animation de plus jeunes : c'est leur offrir une animation de qualité, un cadre bienveillant et sûr, tant moralement que physiquement. L'animateur doit à tout moment de sa prise en charge des enfants être capable de fournir cet encadrement. En prenant la responsabilité de l'encadrement d'enfants, l'animateur est conscient que sa responsabilité est engagée aux niveaux moral et légal. Le staff d'Unité, dans ses animations, vise à aider les animateurs à réfléchir sur cet engagement et sur les dérives éventuelles.
- Pour mener à bien son rôle, l'animateur ne peut pas l'exercer de manière partielle.
- Sans se voiler la face, le CU qui regroupe staff d'Unité et les staffs de section, se penche sur la question de la consommation d'alcool lors des activités, met en place des règles connues et respectées par les staffs, en particulier pendant les camps.

### 3. Pour faire tourner la mécanique, quelques balises :

---

#### Les staffs :

- Chaque section désigne un animateur responsable (AR). Les AR sont les moteurs du staff, ils prennent leur rôle à cœur. Ils sont les relais de communication avec le Staff d'U.
- La composition des staffs est discutée en CU (état des lieux en avril, communication des places libres aux pionniers, décisions en fin de camps, en essayant de maintenir un équilibre entre le nombre de chefs et le nombre d'animés, et à ne pas dépasser le nombre de 8 animateurs).
- Chaque section a pour référent un membre du staff d'unité. Ce dernier est mis en copie des mails.
- Chaque animateur est tenu de se former : la formation commence lors de la participation aux Pionniers. Les Pionniers (2ème année) participent aux Pi-Days (inscrits au calendrier dès septembre par la section concernée). L'Unité rembourse le montant d'une formation une fois celle-ci terminée.

#### Les réunions :

- Une attention est portée à la fréquence des réunions tout en tenant compte des spécificités de chaque section. Les réunions se déroulent le samedi selon les horaires prévus par les sections. Pour l'organisation des familles, on veillera à organiser une bonne entente pour les heures de réunion.
- Le lieu de RDV pour les réunions (sauf indication contraire) est le Rocher de Kaa.
- Le calendrier est, dans la mesure du possible, coordonné au plus tard en début de chaque semestre avec le CU afin d'aligner tant que faire se peut les WE sans activités et les dates de Hike afin de permettre aux familles d'organiser au mieux leur vie de famille et ainsi favoriser la présence maximale des animés. Le calendrier coordonné intègre les événements de l'Unité (déjeuner solidaire, fête d'Unité, ...) fixés en CU.

#### Les animés :

- Des règles sont fixées pour les inscriptions et communiquées (sur le site, et aux membres de l'unité via la newsletter) : priorité aux frères et sœurs (en avril), ouverture des listes d'attentes en mai. Les inscriptions et répartitions dans les sections sont gérées par le staff d'unité, en concertation avec les staffs.
- Les baladins qui nous rejoignent doivent avoir 6 ans l'année civile de l'inscription (pas d'exception). Les passages entre sections (vers les louveteaux, éclaireurs ou pionniers) se font selon l'âge (respectivement 8, 12 et 16 ans dans l'année civile du passage) ou de la classe scolaire (respectivement 3<sup>e</sup> primaire, 1<sup>ère</sup> secondaire ou 5<sup>e</sup> secondaire).
- La présence aux activités est une nécessité pour la cohésion de la section et une question de respect pour l'implication bénévole des animateurs. Chaque staff désigne un animateur à contacter par les familles pour prévenir en cas d'absence.

#### Uniforme :

- Le scoutisme est un moment particulier symbolisé par l'uniforme. Animateurs et animés le portent.

#### 4. La Solidarité: une valeur scout

---

L'Unité doit défendre les valeurs scout de solidarité par des actions concrètes.

- Aucune participation à une activité scout ne peut être empêchée pour raison financière. Il nous paraît important d'être proactifs en ce sens (en demandant éventuellement de l'aide du staff d'U) en proposant des paiements réduits ou échelonnés et en favorisant les activités peu dispendieuses.
- Malgré les multiples récoltes de fonds des sections (chocolat, malle de patrouille, projet Pionniers, ...), ne pas oublier les actions de solidarité (11-11-11, Banque alimentaire, Arc-en-Ciel,...), financières ou autres.
- Les staffs proposent à leur section une activité solidaire par an.
- Le Staff d'U organise le déjeuner solidaire au profit d'une œuvre caritative.

#### 5. Les finances: gestion transparente et à l'équilibre

---

Le principe : l'autonomie de chaque section dans un cadre fixé par l'unité et la fédération

Des règles claires :

- La comptabilité doit être saine et claire au sein du staff (cahier de compte) qui désigne un délégué finance qui se fait connaître à temps de la banque, et rend compte au référent.
- Les comptes doivent être à l'équilibre.
- Le paiement des activités (camp, hike, ...) par les animateurs doit être transparent et validé en CU. La question de la prise en charge par la section de dépenses au profit particulier des animateurs lors des activités fait l'objet de discussions au sein de chaque staff afin d'évaluer en toute autonomie si elles rentrent dans le cadre fixé en Unité et par la fédération.
- Les dépenses effectuées par la caisse de section doivent être transparentes et journalisées (livre de compte, tableau Excel, ...).
- Les staffs veillent à récupérer leurs cautions.
- Les staffs veillent à léguer un avoir (matériel et financier) sain pour les staffs qui leur succèdent. Il peut être prévoyant d'avoir un parachute pour les dépenses impromptues ou importantes (matériel particulier, ...).
- Les sections évitent les dépenses inutiles et pensent à la récupération.
- Les comptes et le budget de toutes les sections de l'unité sont intégrés en toute transparence pour le premier CU de septembre aux comptes et au budget de l'Unité.

Au niveau de l'unité :

- L'Unité a des finances claires dont elle rend compte au CU. L'Unité présente un plan budgétaire au premier semestre. Les comptes de l'Unité doivent être à disposition de toute personne désireuse de les consulter.
- L'Unité peut aider les sections et patrouilles à acheter du matériel durable (à hauteur de 50%, sur demande). Pour ce faire, les sections doivent présenter une demande avant la dépense. L'accord doit être donné globalement par le CU à toutes les demandes.

## 6. Vert durant toute l'année

---

Dans le cadre de ce mandat, l'ensemble des sections et de l'Unité s'engage au minimum pour toutes leurs activités :

- D'éviter l'utilisation d'éléments jetables en favorisant le matériel naturel, recyclable et/ou réutilisable
- De trier systématiquement le verre, les papiers et les cartons et les "PMC"



Chaque section veille en outre au respect de l'environnement à marquer dans des activités concrètes (ex: listes d'action concrètes pour l'année et pour le camp,...) et en premier lieu dans les espaces mis à disposition de l'unité (Rocher de Kaa, Tour carrée et Tabora) : le CU s'engage à faire preuve d'élève modèle en ce qui concerne le respect de ces sites.

## 7. Locaux

---

Le staff d'Unité souligne la chance de bénéficier aujourd'hui des locaux de qualité mis à disposition de l'unité. Les différentes sections s'engagent à respecter le règlement d'ordre intérieur et à maintenir en parfait état les locaux mis à leur disposition.

Chaque section reçoit un jeu de clés (portail, local, toilettes) et en est responsable. Il est interdit de faire reproduire les clés.



Le CU décidera des aménagements à apporter aux locaux en vue d'encore améliorer le cadre de vie pour l'avenir de l'unité.

L'équipe d'unité porteuse de ce projet, en collaboration avec l'ensemble du CU :

- Marie Castaigne (Gerboise), animatrice responsable, référente des routiers
- Julie Navez (Haflinger), porte-parole, référente des Scouts
- Dominique Toussaint, trésorière, référente de la Meute 3
- Marie-Pascale Tasiaux (Timanou), desk, référente de la Meute 1
- Sébastien Annys (Nilgaut), locaux, référent des Scouts
- David Fretin, locaux, référent de la Meute 2
- Bruno Hubert (Caracal), Contacts fédé, référent des Pios
- Martin Duflou (koala), site web, référent des Pios
- Jonathan Fretin, site web, référent des baladins
- Xavier Hellebaut, support administratif et financier